

À Levallois, Suez Environnement puise de l'énergie dans les égouts

La Tribune | Olivier Hensgen | 13.09.2010



La piscine de la ville est chauffée grâce à une technique de récupération de chaleur des eaux usées. La technologie est utilisée pour la première fois en France.

Je n'ai pas une réputation d'écolo, mais Claude Allègre me disait hier à l'Élysée, « *tu es celui qui en fait le plus mais dont on parle le moins.* » Vendredi, le maire de Levallois, Patrick Balkany, était visiblement heureux de pouvoir promouvoir cet aspect peu connu de son personnage en présentant l'innovation environnementale dont sa ville est pionnière. Pour l'occasion étaient réunies au centre aquatique de la commune Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie, mais aussi quelques figures des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, Roger Karoutchi et le préfet du département.

Pour la première fois, une ville française va valoriser la chaleur contenue dans ses eaux usées. Autrement dit, l'eau circulant dans ses égouts. L'installation, construite par la Lyonnaise des Eaux-Suez Environnement, déjà opérationnelle, est dimensionnée pour chauffer les deux bassins (dont un en construction) du complexe aquatique de Levallois.

Cette technologie, baptisée « Degrés Bleus », « bête comme chou » dicit Patrick Balkany, fonctionne de la façon suivante : posé dans les canalisations des égouts, un échangeur de chaleur métallique de 80 mètres de long transmet la chaleur des eaux usées, dont la température varie de 11° à 20° C, à un liquide « caloporteur », ensuite acheminé jusqu'à une pompe à chaleur. Située sous la piscine, celle-ci chauffe l'eau des bassins. À Levallois, les travaux ont été réalisés en trois mois, avec une percée de la chaussée sur seulement six mètres.

Lors de son discours, Patrick Balkany a justifié cette première par son « pragmatisme » en matière environnementale. L'élus est sceptique sur le réchauffement climatique - « il y a eu des réchauffements et des refroidissements climatiques bien avant qu'il y ait des usines et des 4x4 » - mais « comme chez moi tout est en pierre ou en marbre blanc, tout ce qui peut diminuer la pollution me va très bien ».

À Levallois, l'installation de ce système a représenté un investissement de 470.000 euros qui devrait être amorti sur dix ans, à raison de 48.000 euros d'économies

d'énergie par an. La ville a déposé un dossier auprès de l'Ademe et espère obtenir de son Fonds Chaleur, fruit du Grenelle de l'environnement, des subventions représentant 38 % de l'investissement. L'installation doit permettre de diminuer de deux tiers les émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage des bassins.

Un chantier à Bordeaux

La Lyonnaise des Eaux croit dur comme fer au potentiel de cette technologie, applicable à des projets de plus grande envergure. Suffisamment pour avoir racheté les droits d'exploitation exclusifs en France des deux brevets existants, suisse et allemand. « Nous travaillons avec plusieurs dizaines de collectivités », s'est réjouie Isabelle Kocher, directeur général de l'entreprise. Un chantier est en cours à Bordeaux, pour chauffer mais aussi rafraîchir l'hôtel de la communauté urbaine. À Nanterre, le système qui doit être installé sera calibré pour chauffer plus de 600 logements de l'éco-quartier. À Paris, des études sont en cours afin d'utiliser cette technologie pour chauffer l'Elysée.